

Paris, le 25/10/2023

Information aux porteurs de parts du FCP Ostrum Global Sustainable Transition Bonds

Codes ISIN :

Part R : FR0014007BJ8

Part I : FR0014007BK6

Part SI : FR0014007BL4

Part N : FR0014007BG4

Part Q : FR0014007BF6

Nous informons les porteurs du fonds « Ostrum Global Sustainable Transition Bonds » (le « Fonds ») des modifications suivantes :

- Changement de dénomination : OSTRUM CLIMATE AND SOCIAL IMPACT BOND,
- Le taux minimal d'investissement durable du FCP passe à 90% (avec à minima 75% ayant un objectif environnemental et 5% ayant un objectif social),
- Description détaillée du processus de sélection ISR,
- Hausse de l'exposition à la zone euro de 100 à 200% de l'actif,
- La limite d'exposition à des instruments financiers à terme (dérivés) négociés sur des marchés réglementés ou organisés, ou de gré à gré est abaissée de 200% à 100%,
- Ajout de la possibilité d'investir dans les covered bonds,
- Suppression de l'investissement dans des titrisations hypothécaires et par conséquent, suppression du risque lié à la titrisation,
- Suppression de la possibilité d'investir dans des Credit Default Swap et des Total Return Swap,
- Modification de la méthode de risque global, dorénavant le FCP utilisera la méthode de calcul de l'engagement au lieu de la VaR Relative de 99% à 20 jours (ouverts).

Les autres caractéristiques du Fonds restent inchangées.

La date d'entrée en vigueur de ces modifications est le 30 octobre 2023.

La documentation juridique du Fonds décrivant l'ensemble de ses caractéristiques est disponible auprès de NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL et sur le site www.im.natixis.com

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International

43 avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris

e-mail : clientservicingAM@natixis.com